



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

artisans et commerçants : revendications

Question écrite n° 75305

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur les revendications de l'Union nationale de retraités des professions indépendantes (UNRPI). En effet, cette dernière est témoin des difficultés financières auxquelles doivent faire face les retraités de l'artisanat et du commerce. À ce titre, elle souhaiterait que certaines mesures proposées concernant les complémentaires santé soient prises en considération. Ainsi, l'UNRPI estime nécessaire, d'une part, une baisse du montant des cotisations des retraités aux complémentaires santé afin qu'ils n'y renoncent pas du fait du montant de cotisation trop élevé, la réforme de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, d'autre part, l'instauration d'une cotisation obligatoire pour la population active et retraitée. Aussi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75305

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3594

Question retirée le : 4 janvier 2011 (Fin de mandat)